



La lettre électronique de RESO – SEPTEMBRE 2005

Chers amis,

Après cette période de repos bien méritée, la publication de la lettre électronique de Résistance Sociale reprend le chemin de l'information et de la défense des salariés. Bien qu'adouci par les rayons du soleil, les baignades, les visites culturelles et le farniente..., le combat est loin d'être terminé : les conflits sociaux perdurent, les licenciements continuent, notre pouvoir d'achat n'augmente toujours pas, au contraire on reconnaît même *officiellement* qu'il a baissé.

Je ne veux pas vous casser un peu plus le moral, mais nous avons encore beaucoup de travail et « après le 29 mai, il nous faut passer de la résistance à l'offensive ». Ce sera d'ailleurs le thème de nos 3^{ème} vendémiaires, qui se dérouleront le 24 septembre prochain de 9h30 à 17 au Patronnage Laïque – 72 avenue Félix Faure dans le 15^{ème} arrondissement de Paris (Métro : Boucicaut). Je vous invite bien entendu à nous y rejoindre. Deux tables rondes y sont prévues.

La première : « Construire une politique de rupture avec le libéralisme » où seront développés trois thèmes : « un code du travail renforcé » avec un représentant de la CGT, « revaloriser les salaires » avec **Rémi AUFRERE** syndicaliste FO, administrateur d'organismes sociaux et « un Etat interventionniste » avec **Patrick QUINQUETON**, secrétaire national du MRC.

La deuxième table réfléchira sur : « Construire un instrument efficace au service du Monde du travail ». **Jacques COTTA**, grand reporter à France 2, initiateur de la pétition « le NON censuré dans les médias » nous présentera son analyse de la sociologie du vote. Ensuite s'organisera un débat avec des responsables politiques, notamment, **André DELUCHAT**, animateur de la convention nationale pour une gauche républicaine, ancien responsable confédéral syndical, **Gérard MAZET**, 1^{er} fédéral parisien du PCF, **Jacques GENEREUX**, membre du conseil national du PS, animateur national d'Alternative Socialiste, **Pierre LEVY**, directeur de « Bastille, République, Nation » et **Michel VIGNAL**, secrétaire national du MRC.

Pendant la pause déjeuner, un buffet débat co-animé par Michel JALLAMION, membre fondateur de Résistance Sociale et Pierre LEVY sera organisé sur le thème « Au NON du Peuple ! Après la mort de la Constitution européenne, quelles perspectives pour le progrès social, la souveraineté populaire et les coopérations ». Pour y participer, merci de vous inscrire rapidement par les moyens suivants : en téléphonant au 06.20.23.91.27 (répondeur), par voie postale (fiche d'inscription à la fin de cette lettre) sur notre site ou sur notre courriel (références ci-dessous énoncées)

Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter notre journal en ligne en cliquant [ici](#) et notre site <http://membres.lycos.fr/resistancesociale/> .

Si vous souhaitez recevoir un ou plusieurs exemplaires de notre journal n'hésitez pas à nous le faire savoir en nous écrivant à : resistance.sociale@laposte.net .

Salut et Fraternité !

Marinette BACHE,
Présidente de Résistance sociale

Pour toute correspondance : resistance.sociale@laposte.net

Notre site : <http://membres.lycos.fr/resistancesociale>

Attention pour cette adresse ne pas mettre www

Téléphone : 06 74 79 05 10

Adhésion 2004 : 15€

Abonnement journal 12 numéros : 5 €

Adresse postale : RESO - 5 place Georges Brassens – 78260 ACHERES

I. - Les nouvelles du front social en France

Les fédérations de fonctionnaires se joignent à la mobilisation du 4 octobre

Les sept fédérations syndicales de fonctionnaires ont décidé d'appeler ensemble à la journée de grèves et de manifestations prévue le 4 octobre par les confédérations CGT, FO, CFDT, CFTC et CGC.

Les fédérations de la fonction publique se sont réunies le 12 septembre en début de soirée au siège de la CGT à Montreuil (Seine-Saint-Denis) près de Paris. Ils sont tombés d'accord pour lancer cet appel commun à la journée interprofessionnelle de mobilisation unitaire du 4 octobre.

A la défense des salaires, de l'emploi et des droits collectifs et individuels mis en avant par les confédérations, les syndicats de fonctionnaires ont décidé d'ajouter la défense des services publics.

SNCB (Belgique): préavis de grève des syndicats maintenu

Le front commun syndical des cheminots namurois (CGSP et CSC Transcom) a annoncé lundi qu'il maintenait le préavis de grève qu'il avait déposé à propos du projet de constitution d'une société distincte afin de gérer le trafic marchandises entre Anvers, Athus-Meuse, le Luxembourg, la France et la Suisse.

Une rencontre a eu lieu le 12 septembre entre les syndicats et la direction de la SNCB et des pistes ont été avancées. Celles-ci seront présentées le 13 septembre 2005 au comité de direction de la SNCB.

Le front commun syndical de la SNCB a fait savoir que le préavis était maintenu jusqu'à la tenue de cette réunion.

"Nous maintenons le préavis en attente de documents écrits de la direction de la SNCB qui reprendraient les nouvelles propositions de trafic sur la ligne Athus-Meuse", ont fait savoir les syndicats dans un communiqué.

Ce projet de trafic de marchandises, dénommé Sibelit, inquiète les syndicats qui ont l'intime conviction que les dépôts de Bertrix et de Ronet en seront exclus.

Hewlett Packard va supprimer un quart de ses effectifs en France

Le groupe informatique américain Hewlett-Packard (HP) va supprimer d'ici 2008 un quart de ses effectifs en France, pays le plus durement touché par les 6.000 suppressions d'emplois du groupe en Europe, ont dénoncé les syndicats, qui ont immédiatement appelé à la grève dans l'Hexagone.

Le groupe a confirmé la suppression de 1.240 emplois, sur les 4.800 que compte le groupe en France, annoncée lundi lors d'un comité de groupe à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine).

Le Pdg de HP France, Patrick Stark, a assuré à l'AFP qu'il "souhaitait éviter" des licenciements secs en France, espérant avoir "suffisamment de volontaires" au départ. Bah voyons !

Grasse : une conseillère prud'homme opposée au CNE boycotte une audience

Une conseillère prud'homme du syndicat UNSA a refusé de siéger mercredi lors d'une audience prévue au tribunal des Prud'hommes de Grasse, afin de protester contre "le déni du Code du travail que représente le contrat nouvelles embauches (CNE)".

Nathalie Audin, conseillère prud'homme au sein du collège salarié, section "encadrement", a justifié son initiative en dénonçant la "période d'essai de deux ans et la liberté de licenciement sans contrepartie offerte aux employeurs" dans le cadre du CNE.

"C'est une atteinte au Code du travail jamais vu depuis cinquante ans", a-t-elle ajouté.

L'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA) des Alpes-Maritimes a annoncé, sa volonté d'organiser l'extension de ce mouvement de protestation à d'autres tribunaux et d'autres syndicats.

II. – et ailleurs, ...

Canada. Des syndicats demandent au gouvernement d'être moins intransigeant

Les organisations membres du Secrétariat intersyndical des services publics, dont fait partie la CSQ, enjoignent le gouvernement de mettre de côté son attitude intransigente quant à son cadre financier dans les négociations du secteur public.

Selon le président de la CSQ, Réjean Parent, le gouvernement doit faire son bout de chemin s'il veut une entente négociée, et admettre que ses offres salariales ne permettent même pas aux employés de l'Etat de préserver leur pouvoir d'achat.

M. Parent déplore également que la présidente du Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forget, s'obstine à vouloir lier le dossier de l'équité salariale à celui de la négociation des salaires. Il souligne que l'équité salariale ne se vend pas.

Maroc. Rencontre 1er ministre et centrales syndicales

Le Premier ministre, Driss Jettou, a pris l'initiative de rencontrer, en compagnie de plusieurs ministres, notamment ceux de l'Emploi, de la Modernisation des secteurs publics et du Commerce et de l'Industrie, en fin de semaine dernière, l'ensemble des centrales syndicales pour débattre de ce qu'il a lui-même appelé : la rentrée sociale.

Le Premier ministre a souhaité aborder avec ces centrales diverses questions comme l'indice des prix, la retraite, l'opération des départs volontaires, l'application de l'horaire continu ainsi que les préparatifs des Assises de l'emploi.

Selon le secrétaire général de l'UGTM, Abderrazak Afilal, "cette réunion a été importante puisqu'elle nous a permis de passer en revue un certain nombre de problèmes, notamment la question de la création d'emplois et l'encouragement de l'initiative privée".

Pour sa part, Abdessalam Maâti, secrétaire général de l'UNT, a estimé que l'application de l'horaire continu dans la fonction publique nécessite davantage d'efforts. Le syndicat a proposé "un peu plus de flexibilité à l'entrée et à la sortie des fonctionnaires qui commencent à subir les méfaits de ce nouveau régime". Cependant, précise Abdessalam Maâti, "il n'est pas question de revenir sur le principe de l'instauration de l'horaire continu, au contraire, il faut faire preuve de souplesse pour que tout le monde s'y adapte". En fait, il est même question de généraliser cet horaire continu à l'Éducation nationale.

Par ailleurs, l'ensemble des centrales ont attiré l'attention du Premier ministre sur l'impact négatif de la flambée du prix du pétrole sur les finances des ménages. En d'autres termes, le gouvernement devrait réfléchir à une augmentation des salaires des travailleurs.

Toutefois, estime Miloudi El Moukharek secrétaire national de l'UMT, "nous avons tenu à inscrire à l'ordre du jour deux autres points que notre centrale considère comme primordiaux et prioritaires". Il s'agit "des violations graves et répétées" des libertés syndicales non seulement dans des établissements privés mais également dans le public. "Les cadres et les structures de l'Union marocaine du travail font l'objet des pires actes antisyndicaux", assure le secrétaire national de l'UMT. Et d'ajouter : "Dès qu'un bureau de l'UMT est constitué, ses membres sont automatiquement inscrits".

licenciés et mis à la porte".

Face à tout cela, regrette Miloudi El Moukharek, "le gouvernement adopte une attitude de spectateur". Or, les autorités publiques ont pour obligation de veiller au respect des dispositions légales et constitutionnelles, puisque le droit syndical est garanti par la Loi fondamentale.

Hormis cet "harcèlement" que subissent les syndicalistes, l' UMT a également soulevé, lors de sa rencontre avec le Premier ministre, un autre point important : "les déviations graves que connaît l' application du code du travail". Sur cette question, la centrale de Mahjoub Benseddik, pointe clairement du doigt l' administration du travail. Pour MiloudEl Moukharek "le ministère de l' Emploi a la fâcheuse habitude de légiférer par circulaire".

Il en veut pour preuve la question de la durée du travail. Alors que le code prévoit une baisse de cette durée de 48 à 44 heures par semaine, dans le cadre d' une vaste négociation entre les partenaires sociaux, sans aucune réduction des salaires, le ministère de l' Emploi a autorisé la diminution des salaires. "C' est une violation flagrante des dispositions du code du travail", lance Miloudi El Moukhrek.

Même constat pour le cumul des indemnités de licenciement et de préjudice. "C' est un principe acquis dans le code du travail, mais le ministère de l' Emploi a, là encore, dérogé à ses dispositions", s' insurge le secrétaire national de l' UMT. Si le département du travail persiste dans ce genre de pratiques, on se dirigera vers une grande agitation sociale, prévient ce dernier.

Volkswagen prévoit plus de 10.000 suppressions d' emploi

Le constructeur automobile allemand Volkswagen prévoit de supprimer plus de 10.000 emplois durant les prochaines années pour mettre un terme à ses surcapacités de production.

Volkswagen emploie actuellement quelque 103.000 personnes en Allemagne et peut produire quelque 6 millions de véhicules par an.

Ces suppressions d' emploi se feront sans licenciement sec en raison d' un accord de garantie d' emplois, négocié l' an dernier avec le syndicat de branche IG Metall et qui court jusqu' en 2012. La direction de VW a déjà brandi la menace de suppressions d' emploi mais sans les chiffrer jusqu' présent.

Les syndicats de la fonction publique genevoise claquent la porte

Le Cartel intersyndical des fonctionnaires a rompu les négociations salariales avec le gouvernement genevois. Ce mouvement d' humeur a été causé par les déclarations du Conseil d' Etat à la presse au sujet des rémunérations de la fonction publique.

"C' est en effet par les médias que les employés de l' Etat ont appris, fin août, que les mécanismes salariaux étaient bloqués et la prime de fidélité supprimée", a indiqué le Cartel dans une déclaration au Conseil d' Etat publiée le 3 septembre 2005. Estimant que les jeux étaient faits, les syndicats ont quitté la table des négociations.

Le Cartel avait rencontré à cinq reprises des membres du gouvernement genevois pour discuter du budget 2006. "Ce que proposait le Conseil d' Etat était en réalité fort peu de chose: la confirmation du pont de fin d' année et une indexation à définir".

Etats-Unis : Boeing mis à l' arrêt par la grève de 18.000 mécaniciens

Les ouvriers mécaniciens de trois sites de production clés de Boeing sont en grève depuis le 2 septembre 2005. Ils refusent les propositions salariales de la direction. La production d' appareils commerciaux va s' arrêter. La précédente grève il y a dix ans avait duré 69 jours.

Le mouvement actuel a été approuvé à une écrasante majorité de 86% des adhérents concernés du syndicat des ouvriers mécaniciens, l' IAM. C' est dire leur détermination. Avec des conséquenc

sur la production qui va progressivement s' arrêter, car la grève va affecter pas moins de 18.400 personnes qui assemblent les appareils commerciaux de Boeing et produisent des éléments clés sur les sites de Seattle, de Gresham (Oregon), et de Wichita (Kansas).

Comme il y a dix ans, c' est la négociation de l' accord annuel sur les salaires et les avantages sociaux (retraite, assurance médicale...), qui est en cause. Les propositions de la direction ont été jugées «insultantes» par les représentants syndicaux, dans le contexte d' une forte reprise de l' activité de Boeing.

Plus que la proposition d' augmentation de 5,5% des salaires qui lui a été faite, le syndicat conteste un plan de retraite jugé insuffisant et le nouveau système d' assurance médicale plus coûteux pour les salariés. La décision de la direction d' exclure de ce package les salariés du site de Wichita et les futurs embauchés a aussi suscité beaucoup de rancœur.



RESISTANCESOCIALE

La République sera sociale ou ne sera pas.

Fiche d'inscription aux 3èmes vendémiaires de RESO

Je, soussigné (e)

NOM.....Prénom.....

Demeurant

Code postal.....Ville.....

N° de tél domicile.....

N° de tél Bureau

N° de portable

Courriel

souhaite participer aux 3èmes vendémairies de RESO

m'inscris également pour le buffet et vous adresse 5 euros X personnes soit

souhaite adhérer à RESISTANCE SOCIALE 10 euros

adhère et m'abonne au journal de RESO 15 euros

Soutiens RESISTANCE SOCIALE et verse la somme de

RESO – 5 place Georges Brassens – 78260 ACHERES

site : <http://membres.lycos.fr/resistancesociale>

courriel : resistance.sociale@laposte.net